



ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Service Secrétariat

Réponse à une question écrite d'un conseiller communal

QUESTION ECRITE

Demande de :	Mme Vaessen
Date :	12 décembre 2023
Adressée à :	Mr Pirson

Sujet :

Titre :

Sécurité des cyclistes au carrefour de l'Avenue de l'Aviation et de l'avenue Orban - appel à l'Intégration urgente d'une Zone Avancée pour Cyclistes (ZAC)

Question écrite :

A. **Exposé :**

Monsieur Pirson,

Je souhaite attirer votre attention sur l'absence de Zone Avancée pour Cyclistes (ZAC) au carrefour de l'avenue de l'Aviation et de l'avenue Orban en direction des écoles Mater Dei. Elle permet aux cyclistes de se ranger devant le trafic durant la phase rouge. Elle facilite et sécurise le mouvement de tourne-à-gauche. Cette omission lors des récents travaux de rafraîchissement des peintures au sol pose un problème de sécurité, notamment, pour les élèves se déplaçant à vélo.

B. **Questions :**

1. Pourquoi une ZAC n'a-t-elle pas été intégrée lors des travaux récents au carrefour de l'avenue de l'Aviation et de l'avenue Orban ?

2. Quelles mesures seront prises pour remédier à cette omission et assurer la sécurité des cyclistes, en particulier des élèves se rendant à l'école Mater Dei? Une ZAC va-t-elle être ajoutée ?
3. Existe-t-il un plan global pour implémenter des ZAC à d'autres intersections clés de la commune afin de promouvoir la sécurité des cyclistes ?

Je vous remercie pour votre attention.

REPONSE

Chère Mme Vaessen,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour avoir porté votre préoccupation concernant la sécurité des cyclistes au carrefour de l'Avenue de l'Aviation et de l'Avenue Orban à notre attention.

Votre engagement en faveur de la sécurité des cyclistes, en particulier des élèves se rendant à l'école Mater Dei, est tout à fait louable, et nous prenons cette question très au sérieux.

La ZAC sur l'Avenue de l'Aviation n'a pas encore été réalisée en raison de sollicitations émanant d'un comité de riverains concernant le stationnement dans cette avenue. Une consultation a été réalisée en décembre 2023 afin de recueillir les avis des riverains concernant ce nouveau projet de stationnement. La taille du marquage de la ZAC dépend du plan d'aménagement de la rue, et nous attendons donc les résultats de cette consultation avant de planifier les marquages de la ZAC. Quelle que soit la décision finale concernant la modification éventuelle du stationnement, nous vous assurons que la ZAC sera réalisée dès que les conditions météo le permettront (température et humidité).

Par ailleurs, en ce qui concerne le plan communal des sas vélos, nous souhaitons vous informer que ces aménagements sont systématiquement implantés aux carrefours équipés de feux de signalisation. Nous sommes également conscients de la nécessité de refaire le marquage du sas de la rue au Bois à l'intersection de l'Avenue Orban, et cela sera également fait dès que les conditions météorologiques le permettront. En outre, il est important de noter qu'il n'y a pas actuellement de sas vélo sur l'Avenue Orban au carrefour avec l'Avenue de l'Aviation, car cette voirie relève de la compétence régionale.

Nous allons soumettre cette question à la région afin d'évaluer la pertinence d'ajouter un sas vélo à cet emplacement.

Nous vous remercions une nouvelle fois pour votre implication.

Cordialement,

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 10.01.2024.

Le Bourgmestre, // L'échevin délégué,

Signature

NB : réponse signée à remettre au secrétariat qui se charge de l'envoi de la réponse au conseiller communal.